

# Séjours Seniors 2023



En 2023, le Centre Communal d'Action Sociale propose six séjours de vacances aux Cristoliens retraités ou n'exerçant pas d'activité professionnelle et âgés d'au moins 55 ans.

Ces séjours ont été sélectionnés avec le souci de s'adapter aux rythmes des plus jeunes comme des plus âgés et la volonté d'offrir une qualité de prestation alliant confort, détente et découverte.

Nous espérons que vous serez satisfaits de ces propositions et qu'elles vous permettront de vivre d'agréables moments.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Les inscriptions se feront en deux temps pour les séjours**

## **1 LA PRÉ-INSCRIPTION :**

Tout d'abord, une PRÉINSCRIPTION à l'aide du bulletin unique à remplir avec vos coordonnées complètes, vos six choix de séjours par ordre de préférence et une copie de votre pièce d'identité et/ou passeport en cours de validité.

Merci de faire parvenir votre pré-inscription **par courrier jusqu'au vendredi 26 mai 2023** à l'adresse suivante :

**Service Seniors**  
2 bis place Salvador Allende  
94010 Créteil Cedex

Vous avez également la possibilité de déposer le bulletin uniquement au service Seniors, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres.

Afin d'être sûr de participer à un séjour, nous vous invitons à bien remplir vos six choix.

## **2. L'INSCRIPTION :**

À l'issu de la réception des bulletins de pré-inscription, nous établirons des listes de participants en fonctions de vos choix.

Par ailleurs, les personnes inscrites pour un séjour 2022 et n'ayant pu, faute de proposition faite par le service au moins 15 jours avant le départ, participer à un des séjours proposés par le CCAS bénéficieront d'une priorité d'inscription.

### **3. LA CONSTITUTION DU DOSSIER :**

Une fois les listes établies, vous serez alors contacté par courrier et convié à une réunion afin de constituer votre dossier.

Nous vous remettons une fiche de renseignements à remplir le jour de la réunion, ainsi que le certificat médical à nous remettre un mois avant la date de départ de votre séjour.

#### **Nous vous demanderons :**

**1)** votre avis d'imposition complet 2022 (sur les revenus 2021) afin de calculer votre participation.

**2)** les acomptes du séjour concernés (deux acomptes pour les séjours balnéaires, un acompte pour les séjours ANVC).

Nous vous communiquerons également les dates d'encaissement de ces acomptes.

Si vous êtes sur liste d'attente, vous recevrez également un courrier.

### **RÉCAPITULATIF DES PIÈCES DEMANDÉES IMPÉRATIVEMENT**

- Pièce d'identité en cours de validité jusqu'au retour
- Avis d'imposition complet 2022 (sur les revenus 2021)
- Fiche de renseignements complétée
- Certificat médical complété
- Acomptes séjours

Votre inscription sera validée une fois l'ensemble des documents récupérés lors de la première réunion.

#### **IMPORTANT :**

**Vous serez hébergés en chambre double exclusivement.  
Il n'y a pas possibilité d'hébergement en chambre simple.**

Vous pourrez vous pré-inscrire en même temps qu'une personne avec laquelle vous souhaitez partager votre chambre. Il conviendra évidemment qu'elle remplisse les conditions pour participer à un séjour organisé par le CCAS.

**Attention ! Si vous êtes ressortissant(e) étranger(e)**, vous devez vous renseigner auprès des autorités compétentes afin de connaître les **documents complémentaires exigés**. Le service Séniors se tient à votre disposition pour vous assister dans les démarches nécessaires.

#### **4. CAS PARTICULIERS :**

Le CCAS va s'efforcer dans toute la mesure du possible de satisfaire le choix préférentiel n°1 de chacun.

Toutefois, si à l'issue de la réception des bulletins de pré-inscription le nombre de personnes préinscrites à un séjour est supérieur aux nombres de places disponibles, nous établirons une liste de participants sur ce séjour en priorisant les personnes qui sont le moins parties sur les dernières années.

Bien entendu, les personnes qui ne pourront être retenues seront positionnées sur leurs choix suivants, l'objectif de permettre à chacun de partir sur au moins un de ces choix.

## 5. LES RÈGLEMENTS :

### Le règlement s'effectuera en trois fois :

**Un acompte de 200 €** sera sollicité à la constitution du dossier.

Un second **acompte de 250 €** sera également demandé lors de cette même réunion pour les séjours hors ANCV, mais sera encaissé à une date ultérieure.

**Le règlement du solde s'effectuera au moment de la réunion de présentation** du séjour dans les quinze jours précédant le départ. (La date sera précisée ultérieurement par courrier.)

Pour les séjours (sauf ANCV), votre participation aux frais de séjour sera calculée en fonction des ressources qui sont mentionnées sur **votre avis d'impôts 2022** (impôts sur les revenus de l'année 2021) et sur la base du **barème présenté en dernière page**. Les montants pris en compte sur votre avis d'imposition sont les montants avant déductions et abattements. Par ailleurs, si vous êtes susceptibles de bénéficier d'une aide de votre caisse de retraite, son montant viendra **en déduction** du tarif subventionné.

Les séjours en France dépendent du dispositif ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances).

Ce dispositif permet aux personnes éligibles de bénéficier d'un tarif préférentiel sur le séjour (hors transports et assurance annulation) selon le principe indiqué dans l'encadré ci-dessous.

Les seniors dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021, est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales peuvent bénéficier de l'aide ANCV.

Les bénéficiaires ne bénéficiant pas de l'aide peuvent bénéficier également du séjour mais à taux plein.

| Nombre de parts                | 1      | 1,5    | 2      | 2,5    | 3      |
|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| <b>Revenu net imposable</b>    |        |        |        |        |        |
| - <b>personne seule</b>        | 15 175 | 20 288 | 25 400 | 30 513 | 35 625 |
| - <b>couple marié ou pacsé</b> | -      | -      | 28 637 | 33 749 | 38 862 |

## 6. ANNULATION :

En cas d'annulation, le remboursement intégral des sommes engagées s'effectuera en cas d'hospitalisation ou de décès de l'intéressé ou d'un proche (conjoint, frère, sœur, enfant, parent) à partir du moment de l'inscription et ce, jusqu'au départ.

## 7. ASSISTANCE BAGAGES ET ACCOMPAGNEMENT :

Le port de valises lourdes et volumineuses constitue souvent un obstacle sérieux au départ en vacances des retraités. C'est pourquoi le service séniors assure une **assistance bagages** pour chacun des séjours qu'il organise.

**Votre bagage sera donc retiré** à votre domicile dans **les trois jours précédents votre départ**, et vous sera rendu le plus tôt possible après votre retour.

Pour le départ et le retour, **un car sera mis à votre disposition** qui ira vous chercher et vous ramènera à l'arrêt de car le plus proche de votre domicile selon un circuit établi spécialement.

Enfin, pour chaque séjour, vous bénéficierez de l'assistance d'un **accompagnateur** du service séniors qui mettra sa compétence à votre service et consacrera tous ses efforts à la réussite de vos vacances.

## LES SEJOURS ANCV

Dans le cadre du dispositif des Chèques vacances, le CCAS vous propose des séjours courts en France à moindre coût permettant de découvrir le patrimoine français au cours d'un programme tout au long de la semaine à travers des paysages, des dégustations et visites de lieux à ne pas manquer.

## LE POITOU MÉDIÉVAL

**DU 24 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2023**

(Séjour de 8 jours et 7 nuits)

**PRIX : 544€** (350 € avec le dispositif ANCV\*)

**Attention** : taxe de séjour à régler sur place 6,16 € par personne.

Vous séjournerez Au Village Vacances de France (VVF) « La Berthollière » situé à La Buisnière (86), en Poitou (entre Berry et Limousin), un site idéal pour découvrir les richesses de l'art roman, la gastronomie et les vins du Haut Poitou.

**NOMBRE DE PLACES :**

**30** personnes avec l'assistance d'un accompagnateur du CCAS.

**TRANSPORT :**

transport par train : /transferts car aller/retour pris en charge.

**HEBERGEMENT** : en pension complète, le village vacance possède une piscine chauffée.

**FORMALITÉS** : Carte nationale d'identité en cours de validité, carte d'assurance maladie.

### AU PROGRAMME :

- Découverte de Saint-Savin village médiéval,
- Angles sur-l'Anglin classé parmi « Les Plus beaux villages de France ».
- Visite de Poitiers capitale régionale classée « Ville d'Art et d'Histoire ».
- Visite de Chauvigny puis de la ferme de Maras (dégustation de fromage).



# GRUISSAN

**DU 15 au 22 octobre 2023**

(Séjour de 8 jours et 7 nuits)

**PRIX : 599€**

(405€ avec le dispositif ANCV\*) taxe de séjour comprise

Vous séjournerez au Village Vacances de France (VVF) « Cévéo Gruissan » situé à Gruissan, à 800 mètres de l'immense plage de sable fin des Ayguades, l'un des plus beaux villages de France.

**NOMBRE DE PLACES :**

**30** personnes avec l'assistance d'un accompagnateur du CCAS.

**TRANSPORT :**

transport par train : /transferts car aller/retour pris en charge.

**HEBERGEMENT :** en pension complète, le village vacances possède une piscine chauffée.

**FORMALITÉS :** Carte nationale d'identité en cours de validité, carte d'assurance maladie.

## **AU PROGRAMME :**

- Promenade sur la plage des Ayguades.
- Visite de Gruissan.
- Visite de Carcassonne et sa cité médiévale.

Passage à Lagrasse.

- Visite de l'Abbaye de Fontfroide.

et visite de Narbonne et découverte des saveurs Narbonnaises.

## LES SEJOURS BALNEAIRES

Le CCAS vous propose trois séjours balnéaires, deux séjours courts et un séjour long. Ces séjours sur des destinations proches vous permettront un dépaysement et la découverte un pays et sa culture tout en profitant de la plage.

### MAROC

**SÉJOUR BALNEAIRE LONG** (15 jours et 14 nuits)

**DU 12 AU 26 JUIN 2023**

**PRIX : 1459 €**

Vous séjournerez à Agadir, La Belle du Sud, à l'hôtel Ô Club expérience Les Dunes d'Or 4\*.

**NOMBRE DE PLACES :**

**30** - Assistance d'un accompagnateur du CCAS.

**TRANSPORT :** Aérien Paris - Agadir - Paris sur vol régulier direct, transferts en autocar.

**HEBERGEMENT :** en pension complète sous forme de buffet (boisson comprise), et en chambre double avec sanitaires complets (douches). L'hôtel possède deux piscines, un accès direct à une plage (environs 100 mètres) et propose des activités en journée et des animations en soirée.

**FORMALITÉS :** Passeport en cours de validité, carte européenne d'assurance maladie.

**Attention :** la carte nationale d'identité française ne permet pas le séjour au Maroc.

**ASSURANCE ASSISTANCE-RAPATRIEMENT INCLUSE.**

**EXCURSIONS INCLUSES :**

**2 excursions d'une journée (déjeuner inclus) :**

- ESSAOUIRA La Blanche
- TIOUT L'oasis et TAROUDANT

**2 excursions d'une demi-journée :**

- AGADIR
- La CARAVANE DES DROMADAIRES

## L'ÎLE DE LA CRÊTE

**SÉJOUR BALNEAIRE COURT** (10 jours et 9 nuits)

**DU 19 AU 28 septembre 2023**

**PRIX: 1365 €**

Vous séjournerez à « l'Hôtel Cactus Beach 4\* », situé à 40 minutes environs d'Héraklion, à 600 mètres du village de Stalis et à proximité de la plage (5mn) et des commerces.

### **NOMBRE DE PLACES :**

**30** - Assistance d'un accompagnateur du CCAS.

**TRANSPORT :** Aérien Paris - Héraklion - Paris sur vol régulier direct, transferts en autocar.

**HEBERGEMENT :** en pension complète sous forme de buffet (all inclusive), et en chambre double avec sanitaires complets. L'hôtel possède trois piscines d'eau douce et propose des activités en journée et des animations en soirée.

**FORMALITÉS :** Passeport ou Carte nationale d'identité en cours de validité, carte européenne d'assurance maladie.

**ASSURANCE ASSISTANCE-RAPATRIEMENT INCLUSE.**

### **EXCURSIONS INCLUSES :**

- Une excursion d'une journée (déjeuner inclus) : découverte de Réthymnon et du monastère d'Arkadi.
- Une excursion d'une demi-journée : visite du palais de Knossos.

## **COSTA DAURADA**

**SÉJOUR BALNEAIRE COURT** (10 jours 9 nuits)

**DU 18 AU 27 septembre 2023**

**PRIX : 1035 €**

Vous séjournerez à ' « l'Hôtel Palas Pineda 4 \*» à Costa Daurada, à proximité de Tarragone classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et à quelques pas de la plage.

### **NOMBRE DE PLACES :**

30 - Assistance d'un accompagnateur du CCAS.

**TRANSPORT :** Aérien Paris - Barcelone - Paris sur vol régulier direct, transferts en autocar.

**HEBERGEMENT :** en pension complète sous forme de buffet (boissons comprises), et en chambre double avec douche et sanitaires complets. L'hôtel possède deux piscines extérieures et une piscine intérieure et propose des activités en journée et des animations en soirée.

**FORMALITÉS :** Passeport ou Carte nationale d'identité en cours de validité, carte européenne d'assurance maladie.

**ASSURANCE ASSISTANCE - RAPATRIEMENT INCLUSE.**

### **EXCURSIONS INCLUSES :**

- **Une excursion d'une journée (déjeuner inclus) :**  
visite de BARCELONE.
- **Une excursion d'une demi-journée :**  
Visite de la cathédrale de TARRAGONE.

## LE CIRCUIT

Pour les amateurs de culture et d'excursions, le circuit invite à faire en une semaine de nombreuses découvertes. Chaque jour ou presque, une visite programmée avec un guide et des balades à travers des paysages, des villes et des monuments. Préparez les appareils photos et les chaussures !

## CIRCUIT DÉCOUVERTE DE MALTE ET GOZO - *Circuit en étoile* Du 30 septembre au 7 octobre (8 jours et 7 nuits)

**PRIX : 1260 €**

Vous séjournerez à l'Hôtel San Antonio 4 \*, à Saint Paul's Bay à proximité de la mer, des rues commerçantes et d'un casino. Le « plus » de ce circuit est de séjourner dans le même hôtel pendant 8 jours.

### **NOMBRE DE PLACES :**

30 - Assistance d'un accompagnateur du CCAS.

**TRANSPORT :** Aérien Paris - La Valette - Paris, transferts en autocar.

**HEBERGEMENT :** en pension complète sous forme de buffet (boissons comprises), et en chambre double avec sanitaires complets. L'hôtel possède deux piscines extérieure, des activités en journée et des animations en soirée.

**FORMALITÉS :** Passeport ou Carte nationale d'identité en cours de validité, carte européenne d'assurance maladie.

**ASSURANCE ASSISTANCE-RAPATRIEMENT INCLUSE.**

### **PROGRAMME :**

- Visite de la Valette avec les jardins d'Upper Barakka, le musée d'art maltais et la cathédrale saint Jean, visite de l'île de Gozo.
- Visite de Mdina, Rabat et le musée Wignacourt.
- Visite du centre d'artisanat de Ta'qali, et l'église de Mosta et les jardins de San Anton.
- Visite du sud de l'île et tour des ports, balade en bateau.
- Visite de Palais Parisio et la grotte bleue.

# PARTICIPATIONS SÉJOURS 2023

| <b>RESSOURCES MENSUELLES</b> |                   |               |                   | <b>Participation</b> |
|------------------------------|-------------------|---------------|-------------------|----------------------|
| <b>PERSONNE SEULE</b>        |                   | <b>COUPLE</b> |                   |                      |
| Jusqu'à                      | 950 €             | Jusqu'à       | 1 653 €           | <b>46%</b>           |
| De                           | 951 € à 1 019 €   | De            | 1 654 € à 1 765 € | <b>52%</b>           |
| De                           | 1 021 € à 1 151 € | De            | 1 766 € à 1 933 € | <b>58%</b>           |
| De                           | 1 152 € à 1 270 € | De            | 1 934 € à 2 086 € | <b>64%</b>           |
| De                           | 1 271 € à 1 414 € | De            | 2 087 € à 2 252 € | <b>70%</b>           |
| De                           | 1 415 € à 1 578 € | De            | 2 253 € à 2 407 € | <b>76%</b>           |
| De                           | 1 579 € à 1 689 € | De            | 2 408 € à 2 552 € | <b>82%</b>           |
| De                           | 1 690 € à 1 801 € | De            | 2 553 € à 2 701 € | <b>88%</b>           |
| De                           | 1 802 € à 2 122 € | De            | 2 702 € à 3 194 € | <b>94%</b>           |
| Au-delà de                   | 2 122 €           | Au-delà de    | 3 194 €           | <b>100%</b>          |

# **BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION SÉJOURS**

à adresser par courrier aux Service Senior  
2 bis place Salvador Allende  
94010 Créteil Cedex (01.49.56.36.82)  
Ou à déposer au Service Seniors (boîte aux lettres ou accueil)  
**Avant le 26 mai 2023**

**Attention : le bulletin doit être impérativement rempli avec**

- Vos coordonnées,
- Vos choix

**Vous devez également joindre une copie de votre pièce d'identité et /ou passeport en cours de validité jusque-là date de retour.**

## **Merci de répondre aux questions suivantes :**

- Est-ce votre première inscription ?
  - OUI
  - NON
- Votre inscription est –elle une inscription :
  - Personne seule
  - Couple
  - En binôme

## **Identité du 1<sup>er</sup> participant :**

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Téléphone :

## **Identité du 2<sup>nd</sup> participant (si couple ou binôme)**

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Téléphone :

## **Vos choix par ordre de préférence :**

- Choix de destination 1 : .....
- Choix de destination 2 : .....
- Choix de destination 3 : .....
- Choix de destination 4 : .....
- Choix de destination 5 : .....
- Choix de destination 6 : .....



*Ville de Créteil*

---

CCAS

Service Seniors

Tél. : 01 49 80 92 94 poste 36 82 • 4263